

***LE DISPOSITIF ULIS
COLLEGE GEORGES POMPIDOU
ORGERUS***



INTRODUCTION

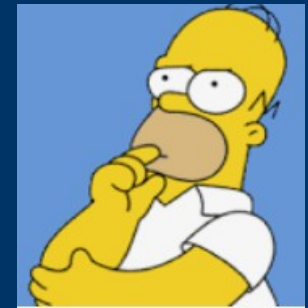
Pour une école inclusive...

L'objectif de l'école inclusive est d'assurer une scolarisation de tous les élèves en prenant en compte leurs singularités et leurs besoins éducatifs particuliers.

Le contexte légal :

- *La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap dispose que le parcours de formation des élèves en situation de handicap se déroule **prioritairement en milieu scolaire ordinaire.***
 - *La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République a introduit dans le code de l'éducation **le concept d'école inclusive** et engage tous les acteurs dans une nouvelle conception de la scolarisation des élèves en situation de handicap.*
-
-

L' Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire



Qu'est-ce que c'est ?

*Les ULIS sont des dispositifs collectifs de scolarisation destinés aux élèves en situation de handicap leur permettant **une accessibilité pédagogique**. Les élèves orientés en Ulis sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques et des mesures de compensation mis en œuvre par les équipes éducatives, nécessitent **un enseignement adapté dans le cadre de regroupements**.*

Par la mise en œuvre **des Projets Personnalisés de Scolarisation (PPS)**, l'ULIS accompagne la scolarisation d'un petit groupe d'élèves présentant des troubles des fonctions cognitives ou mentales (TFC) et des troubles des fonctions motrices (TFM).

Les élèves bénéficiant de l'ULIS COLLEGE



- Ils ont entre 12 et 16 ans.
- En règle générale, ils doivent être capable d'assumer les contraintes et les exigences minimales de comportement qu'implique la vie au collège, et disposer d'une capacité de communication compatible avec les enseignements scolaires, les situations de vie et d'éducation collectives.
- Ils composent un petit groupe d'une dizaine d'élèves en moyenne.
- Ce sont avant tout des collégiens et à ce titre, ils ont les mêmes droits et devoirs que les autres jeunes: ils participent à toutes les activités proposées (ASSR, UNSS, sorties, stages en milieu professionnel...).

Ils ont la possibilité de passer le Diplôme National du Brevet (DNB), le Diplôme National du Brevet Pro (DNB Pro), le Certificat de Formation Générale (CFG)

A L'ULIS d'Orgerus...

-
- Cette année 9 élèves composent l'ULIS :
- - 4 élèves de 6ème (3TFM et 1TFC)
- - 2 élèves de 5ème (2TFM)
- - 3 élèves de 4ème (1 TFM et 2 TFC)
- Les élèves présentant **des troubles des fonctions motrices** seront toujours prioritaires par rapport aux élèves présentant des troubles des fonctions cognitives car nous ne sommes que deux ULIS TFM Collège sur tout le département.
-



Les personnels de l'ULIS

- **Une enseignante spécialisée** : Mme LECULIER Delphine
Elle enseigne et est garante du projet de chaque élève. Elle coordonne les emplois du temps et les interventions des différents partenaires.
- **Une AESH collective** : Mme BUNIVA Béatrice
Elle est présente 30H sur l'ULIS. Elle accompagne les élèves dans les apprentissages scolaires et sociaux. Elle peut accompagner un élève dans sa classe, sur le temps périscolaire (si besoin), ou intervenir sur les temps de regroupement ULIS. Mme BUNIVA est également référente du pôle inclusif pour les AESH DU PIAL de Beynes. Elle apporte son conseil et ses connaissances auprès de ses collègues 9h/ semaine.
- **Une AESH individualisée** : Mme PERIER Audrey
Elle est présente pour un élève de l'ULIS 20h/ semaine pour les accompagnements scolaires et 4h/ semaine pour les accompagnements de la vie quotidienne.

Les partenaires

- **Tous les adultes du collège** sont amenés à travailler avec les élèves accompagnés par l'ULIS: principale du collège, professeurs, documentalistes, CPE, surveillants, COP, personnel de restauration...
- **Le rôle de la famille** est réaffirmé à chaque étape de la scolarisation de son enfant. La famille est membre de l'équipe de suivi de scolarisation, elle peut être représentée ou assistée si elle le souhaite par toute personne de son choix.
- **Des services d'aide et de soin** (SESSAD, IME, IEM, professionnels en libéral...) peuvent également intervenir sur le temps scolaire.
- **L'enseignant référent** (ERSH) fait le lien entre les familles, l'ensemble des professionnels qui accompagnent l'élève et la MDPH, tout au long de son parcours scolaire.



Les objectifs de l'ULIS

- **Développer les apprentissages** scolaires, sociaux, l'acceptation des règles de vie et l'amélioration des capacités de communication.
- **Restaurer ou construire une image de soi positive**
- **Consolider son autonomie** personnelle et sociale
- **Concrétiser à terme un projet d'orientation** après la 3ème



L'orientation des élèves ULIS

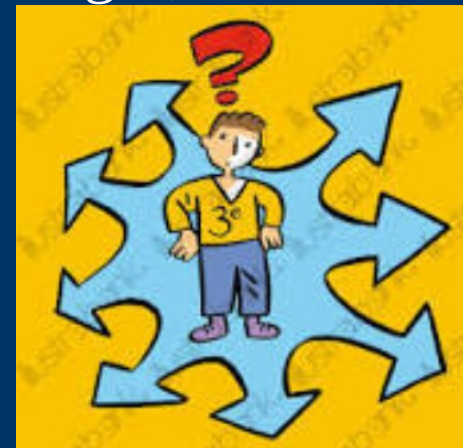
- En sixième, cinquième:

Apprendre et développer les compétences d'élève, d'autonomie scolaire

- En quatrième, troisième:

La découverte du monde professionnel et le choix de l'orientation

Préparer l'orientation, avec mise en place de stages, découverte du monde du travail, choix d'une orientation



Où iront les élèves ULIS après le collège?

Ils pourront approfondir et réaliser leur projet d'orientation professionnelle comme tous les élèves en fonction de leurs souhaits et compétences:

- Voie professionnelle sous statut scolaire (Lycée Professionnel)
 - Voie professionnelle sous statut d'apprenti (CFA)
 - Voie générale et technologique
 - Voie spécialisée (Institut Médico Professionnel ou Institut d'Education Motrice)
-
-